Image not found or type unknown

Recherche infos cumul pension cnracl + retravailler dans privé à

Par **alexandrine700**, le **28/11/2010** à **21:09**

Bonjour,

Je suis infirmière fonction hospitalière publique en catégorie active (droit de partir à 55 ans)
Au 1er février 2011, j'ai 57 ans, je perçois ma pension retraite après 35 annuités, taux à 65% du tbase).CNRACL

Ma question est la suivante:

"ai-je le droit de retravailler dans une clinique privée ou association, à temps plein, en sachant que mon salaire sera supérieur à ma pension de 1500,00 euros,
Y-a-t-il à craindre une réduction ou suspension totale , partielle de ma pension retraite à la Cnracl?"

"Dois-je aviser mon service de pension de mon activité privée?"

Merci de vos réponses.
Cordialement Alex

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés